

L'école de Vendes au temps de la construction du chemin de fer

Au printemps 1889, Antoinette Chavagnac arrive à Vendes. A 31 ans, cette jeune femme vient prendre en charge l'école de hameau du village créée douze ans auparavant. L'institutrice n'en n'est pas à sa première école.

Née le 1^{er} janvier 1858 au village de Montagnac sur le territoire de la commune de Saint-Amandin, elle est la fille de petits cultivateurs du Cézallier. Son père meurt en 1863 alors qu'elle a 5 ans. Il laisse une veuve et cinq orphelins.

Antoinette fait des études au couvent de l'Instruction d'Aurillac (le couvent Notre-Dame). Le 26 mars 1879, à l'âge de 21 ans, elle obtient son brevet de capacité. Elle attend cependant deux années avant de débiter sa carrière d'enseignante comme adjointe près de Saint-Flour, dans une petite école de hameau du village de Védernat, commune de Roffiac en Planèze. En 1881, un inspecteur de passage note que ses élèves viennent pieds nus en classe.

Titulaire à partir du 1^{er} janvier 1884, elle reste en poste sept années consécutives. Atteinte d'une inflammation à la paupière doublée d'une « *kérato-conjonctivité superficielle* », à partir de 1885, elle fait de nombreux séjours à l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris afin de soigner ses yeux.

À l'automne 1888, elle quitte Roffiac pour rejoindre à nouveau une école de hameau à Bessols, commune d'Alleuze. Mais en mars 1889, sa carrière est menacée par la rumeur qui court sur elle. Ayant vécu seule et isolée pendant plus de sept ans dans le village de Védernat, elle fut, comme beaucoup d'institutrices laïques de cette époque, victime des suspicions d'une famille du village. Ses nombreux congés pour raison médicale, ont éveillé l'étonnement et la curiosité malveillante de ses voisins : la famille Mallet. On l'accuse d'être enceinte. Des lettres sont envoyées à l'Inspecteur primaire à Saint-Flour. Soumise à un interrogatoire de sa part, elle défend son honneur en dénonçant ces ragots : « *J'ai des ennemis, on a voulu me perdre* » explique-t-elle à son supérieur hiérarchique. Le député républicain de la circonscription, Antoine Chanson apporte son soutien à l'institutrice calomniée. Il juge ces accusations infondées car étant le fait de « *mauvaises langues et de réactionnaires dangereux, d'autant plus dangereux qu'ils sont bêtes et méchants* ». Ayant fourni un certificat de grossesse qui l'a disculpe aux yeux de son administration, l'Inspecteur primaire juge néanmoins plus prudent de l'éloigner car selon lui : « *l'enseignement vit avant tout de moralité et il ne faut pas que nos*

maîtres soient sur ce point l'objet du moindre doute ». C'est ainsi que le 25 avril 1889, Antoinette Chavagnac est nommée à Vendes sur le territoire de la commune de Bassignac.

Le village est alors en pleine effervescence. Les travaux de construction du tronçon de ligne rejoignant la gare de Lagnac à celle de Mauriac viennent de débiter. Les ouvriers arrivent de partout. En cinq années la population de la commune de Bassignac va quasiment tripler. De 485 habitants au dénombrement de 1886, elle atteint 1250 habitants à celui de 1891. En septembre 1889, l'Inspecteur primaire de Mauriac en visite dans le village de Vendes note dans son rapport que « *les étrangers venus de tous cotés [...] pour les travaux du chemin de fer constituent en ce moment, une population considérable* ». Partout l'activité est intense car les travaux s'accompagnent d'importants chantiers. Rien que sur le seul territoire de Bassignac et ses 3,5 kilomètres de voie, le passage du chemin de fer nécessite la construction de deux viaducs, dont un à tablier métallique d'une longueur de 360 mètres, ainsi que le percement de deux tunnels, dont celui de Parenzol, long de 545 mètres. Tout le long des travaux, des petits logements en bois, « *les cambuses* », sont élevées pour abriter les ouvriers et leurs familles. Vendes est le siège du « *bureau le plus important du contrôle des travaux* ». Les rues du village sont encombrées par un va et vient permanent de chariots et de voitures tirés par des animaux qui acheminent hommes, matériels et matériaux. La plupart des ouvriers sont des hommes jeunes et célibataires mais certains d'entre eux vivent sur place avec femmes et enfants. Il n'est donc pas étonnant de voir, à cette époque, les effectifs de l'école de hameau augmenter proportionnellement avec l'avancement du chantier ferroviaire.

Pendant un temps, la nouvelle institutrice doit assumer seule la prise en charge des élèves. Le 9 octobre 1889, l'Inspecteur primaire qui lui rend visite, note dans son rapport d'inspection que « *les familles de Vendes sont satisfaites de cette maîtresse ; elles regrettent seulement qu'elle ne puisse recevoir dans sa classe trop exigüe, qu'une faible partie des enfants qui lui sont présentés* ». L'école compte alors 38 inscrits. En décembre 1890, le nombre d'inscriptions passe à 66, 29 garçons et 47 filles.

Dès le mois de mai 1889, l'Inspecteur primaire avait alerté son supérieur « *qu'un grand nombre d'ouvriers [...] désirent envoyer leurs enfants à l'école de Vendes* » mais faute de place l'institutrice ne pouvait pas les inscrire. Avec 20

L'école de Vendes au temps de la construction du chemin de fer

m² de superficie, *« l'institutrice qui réunit déjà 40 élèves dans une salle suffisante tout au plus pour en recevoir la moitié refuse avec raison d'accepter l'inscription des arrivants qui sont très nombreux »*. Aussi, les enfants, privés d'école, *« errent dans les rues sans instruction »*. Des solutions de fortune sont improvisées. C'est ainsi qu'en octobre 1890, *« deux jeunes dames, non pourvues du brevet de capacité ont ouvert sous prétexte de simples garderies, des écoles clandestines »*.

Face à cette situation qui dégénère, l'Etat, par l'action des autorités académiques et préfectorales réagit afin de contraindre la municipalité à s'emparer du problème. Il s'agit, pour les élus, de trouver un nouveau local pour l'école et une aide pour l'institutrice de Vendes.

Au mois de mai 1889, la municipalité de Bassignac est mise en demeure de pourvoir, dans un délai d'un mois, l'école de Vendes d'un autre local assez spacieux pour accueillir les élèves et leur maîtresse. Le 2 juillet 1889, le Conseil municipal se réunit. Les habitants de Vendes ont émis le souhait de construire une *« cambuse »* pour y installer l'annexe de l'école en puisant l'argent nécessaire sur les fonds provenant de la vente des communaux. Le maire, Antoine Cirgoudou et les conseillers votent la somme de 600 francs pour la réalisation du projet. Le reste de la somme étant fourni par le biais d'une souscription volontaire auprès des habitants du village de Vendes. Dans sa délibération le Conseil municipal demande toutefois que le bail de la maison d'école, passé avec le sieur Delmas, ne soit pas renouvelé. S'agissait-il de mettre l'école de hameau dans des locaux provisoires afin de s'en débarrasser plus facilement une fois le chantier du chemin de fer terminé ? On peut le penser car les habitants de Vendes ne s'y trompent pas et ne cessent de dénoncer la mauvaise volonté du Conseil. Ils finissent par refuser de lancer la souscription en signe de protestation. Le déblocage des fonds ne pouvant se faire sans le vote des habitants du village de Vendes, le projet fini par être abandonné.

Fin septembre 1890, de nombreux pères de famille de Vendes font circuler une pétition afin d'obtenir une institutrice adjointe. A nouveau la municipalité ralentie le projet. Dans un rapport du 21 octobre 1890, le sous-préfet estime que le *« Conseil municipal n'en continuera pas moins [...] à refuser un vote favorable à la demande des habitants de Vendes, par esprit persistant et absurde de rivalité qu'il est très difficile de vaincre »* surtout en l'absence du maire,

négociant voyageur *« plus éclairé que son conseil »*.

Le sous-préfet décide d'écrire personnellement à Antoine Cirgoudou afin de l'engager à user de son influence auprès des membres de son Conseil. Mais la réponse du maire est sans appel : *« Vous ne doutez pas [...] que la majorité du Conseil refusera d'ajouter une nouvelle dépense à notre budget, dont le centime est déjà élevé à un chiffre exorbitant. En outre, les grands travaux étant faits, la population diminue de jour en jour, et ce n'est plus le moment de faire cette création pour quelques jours seulement, alors même qu'à Bassignac, nous pouvons recevoir tous les enfants, les locaux nous le permettent et la distance de Vendes à Bassignac n'est pas assez grande pour que les enfants ne puissent pas s'y rendre. Vous n'ignorez pas [...] que dans un an les travaux du chemin de fer seront presque complètement terminés dans notre commune et qu'il ne restera à Vendes qu'une très petite population. J'aime à croire [...] que vu cet état de chose, vous ne provoquerez pas une réunion du Conseil municipal qui voterait certainement contre un tel abus »*.

Finalement, le sous-préfet opte pour une solution intermédiaire qui ne comporte aucune charge pour la commune. Encouragés par ce dernier, les deux conseillers municipaux de Vendes, Meydieu et Chassagne, tentent de recueillir les fonds nécessaires pour trouver un local. De plus à la demande du sous-préfet, une institutrice stagiaire est envoyée à Vendes pour aider l'institutrice en place. C'est ainsi que l'Inspecteur primaire de Mauriac autorise Mme Lassalas, née Jeanne Croizet, à ouvrir une nouvelle classe à partir du 1^{er} novembre 1890. Pourvue d'un brevet de capacité, *« elle avait été nommée institutrice stagiaire avant son mariage [...] elle est d'ailleurs extrêmement digne d'intérêt, étant absolument dépourvue de ressources (depuis la mort de son mari) et ayant à sa charge une petite fille de 5 ans »*. Peu de temps après son arrivée à Vendes, elle écrit à l'inspecteur pour l'informer que *« tout s'est très bien arrangé pour le moment »* et que sa classe *« se remplit tous les jours »*. Mais son poste étant provisoire, elle interpelle l'Inspecteur primaire sur sa situation précaire : *« On a fait presque l'impossible pour m'assurer le traitement d'un mois, ma position serait des plus déplorable si le poste ne m'était pas donné et bien triste serait la situation de l'école de Vendes »*. Le 7 mars 1891, la situation ne s'est guère améliorée. L'institutrice titulaire, Mlle Chavagnac sollicite à nouveau sa hiérarchie : *« on avait espéré qu'après toutes les formalités remplies et surtout après tant de sacrifices »*

L'école de Vendes au temps de la construction du chemin de fer

imposés à tous les habitants, le poste d'adjointe aurait été légalement créé. Par souscription, on a fait, non seulement les frais du local, mais encore ceux du mobilier scolaire, et le tout payé d'avance. A titre provisoire, [...] Mme Lassalas a ouvert l'école d'adjointe [...] et n'a pu toucher que la faible somme de 60 francs. Il serait très urgent [...] de prendre en considération la situation du poste de Vendes, vu le grand nombre d'enfants qui se trouvent sans instruction. Nous avons près de cent élèves parmi lesquels des enfants de dix à onze ans qui n'ont jamais fréquenté l'école. Au 15 décembre dernier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous annonçait que dans deux mois au minimum, nous aurions lieu d'espérer la création du poste. Nous comptons encore sur cette promesse et nous espérons que bientôt nous aurons satisfaction. La situation est d'autant plus alarmante que Mme Lassalas ne cache pas son désir d'être placée ailleurs car elle ne peut vivre avec un aussi faible revenu et un enfant à charge.

Le poste est finalement créé mais la municipalité refuse de prendre en charge le logement de l'institutrice adjointe. Il est alors convenu, avec l'approbation de l'Administration centrale, que la municipalité pourvoira au logement de la directrice et que celui de l'adjointe sera payé par le montant d'une cotisation faite entre les familles du village.

Cette situation fruit de « *la mésintelligence qui existe entre le hameau de Vendes et le chef-lieu de la commune de Bassignac* » va introduire la division entre les habitants de Vendes. Certains parents du village, arguant que l'école est gratuite, refusent de payer pour loger l'institutrice adjointe. En représailles et sous l'impulsion des conseillers municipaux de Vendes ; les institutrices refusent « *impitoyablement* » l'entrée de l'école à tout enfant de parents « *mauvais payeurs* ». Criant à « *l'injustice* », ces derniers ne manquent pas de protester auprès de l'Inspection académique. C'est le cas, à l'automne 1892, d'un père de famille qui adresse cette plainte à l'Inspecteur d'Académie : « *Le jour de la rentrée des classes, j'ai mené mes trois enfants à l'école de Vendes ; Mme l'institutrice m'a répondu qu'elle n'en voulait point ; alors j'ai envoyé les deux garçons à l'école de Bassignac, l'un âgé de 7 ans et l'autre de 9 ans, distante de quatre kilomètres de Vendes. Le lendemain, j'y ai ramené ma petite-fille qui n'a que six ans. Mme l'institutrice, nous a fermé la porte en nous disant que nous n'avions rien à faire chez-elle. Il y a dans la classe des enfants qui n'ont pas l'âge voulu et des garçons qui ont 11 et 12 ans et je ne vois pas pour quel motif on me refuse les*

miens ». Suite à cette plainte, l'Inspecteur primaire écrit à l'institutrice et l'invite à plus de retenue. Il est toutefois bien conscient qu'elle continuera à prendre fait et cause pour les conseillers municipaux de Vendes. Quelques jours plus tard, le père de famille, sur invitation de l'Inspecteur primaire, présente encore une fois sa fille à la porte de l'école. À nouveau l'institutrice lui répond sèchement qu'elle n'en veut pas et qu'on ne la forcera pas à la prendre.

La situation reste en l'état jusqu'à la fin des travaux du chemin de fer. Quelques semaines avant la fin du chantier, l'Inspecteur primaire de Mauriac constate par lui-même que « *le nombre des enfants qui fréquentent l'école diminue chaque jour* ». Il en conclut « *qu'au mois de juillet (1893) prochain, la seconde classe pourra être supprimée sans inconvénient* ». La ligne est inaugurée le 1^{er} juillet 1893, par le ministre des travaux publics. Le 19 septembre suivant, l'adjoint au maire, Gauthier de Montgroux, écrit au sous-préfet pour lui demander « *au nom des conseillers municipaux représentant la section de Vendes* » de supprimer à la rentrée le poste d'adjointe. Avec l'achèvement des travaux et le départ des ouvriers, les habitants du village de Vendes n'ont plus les moyens de faire face aux dépenses de la seconde classe « *comme par le passé* ».

Entre-temps, l'institutrice titulaire, Antoinette Chavagnac est devenue Madame Burnol. Le 24 août 1891, elle a épousé dans sa commune natale de Saint-Amandin, un mauriacois, Léon Burnol, surveillant sur le chantier du chemin de fer à Vendes, né le 27 mai 1857. De ce mariage vont naître deux enfants : Gustave en 1893 et, un an plus tard, Anthony. En janvier 1914, ce dernier décède dans le département de la Seine-et-Marne, à l'hôpital de Melun, à l'âge de 19 ans, alors qu'il effectue son service militaire comme cavalier de 2^{ème} classe dans un régiment de dragons.

Antoinette Burnol quitte le poste de Vendes dix-sept ans après son arrivée en avril 1889. En 1906, elle prend en charge l'école de fille du chef-lieu de la commune, poste qu'elle occupe treize années, jusqu'à sa retraite en septembre 1919, après 38 ans de carrière comme institutrice, dont 30 années dans la commune de Bassignac.

Elle meurt à 71 ans, en mai 1929, à Saint-Projet de Salers, auprès de son fils Gustave, en poste comme instituteur au chef-lieu de cette commune du Cantal.

L'école de Vendes au temps de la construction du chemin de fer

Proche et correspondant littéraire d'Alexandre Vialatte, d'Henri Pourrat et Lucien Gachon, Gustave Burnol fut un poète et un essayiste. Son œuvre littéraire abondante, empreinte de régionalisme, se compose de plusieurs poésies (dont *Le Chœur des trilogies* en 1923) et de nouvelles publiées, au cours des années 1920-1930, dans des journaux locaux et des revues savantes comme l'Auvergne Littéraire et Artistique. Il publie, après la guerre, *les burons perdus* en 1946 (réédité en 2007), le recueil de poésie, *Roses de septembre*, en 1966 (Prix des Volcans en 1967) et *Galibar ou la passion de la chasse* en 1970. Né à Vendes en 1893, marié à Auzers en 1920 avec Joséphine Marie Louise Béal, cet instituteur de village, directeur d'école à Saint-Projet-de-Salers de 1921 à 1949, poète et écrivain dont l'œuvre reste méconnue, meurt à Saint-Chamant en janvier 1972.

Daniel CHARBONNEL
Périgueux, novembre 2019.

Nos informations proviennent en grande partie des documents conservés aux Archives départementales du Cantal à Aurillac. Nous avons utilisé le dossier de carrière de l'institutrice Antoinette Chavagnac en série T ainsi que celui concernant l'école de vendes-Bassignac conservé sous la cote 1 T 972.



① - Vue du village de Vendes et du Viaduc flambant neuf en 1893.
② - Cambuses en bois à proximité du pont de Vendes. Entreposées dans un pré voisin, on note la présence d'un alignement de bennes renversées servant, sans doute, aux terrassiers.

Cliché publié dans la Revue *Génie Civil* du 12 août 1893, N° 593 en accompagnement de l'article de l'ingénieur civil, F. Desciens, « Viaducs métalliques du mars et de la Sumène (Ligne de Lagnac à Mauriac) », pages 230 à 233.

